



**ARRÊTÉ DU MAIRE N° 2024-57**  
**PORTANT SUR LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DANS LE**  
**CADRE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE DE DECLASSEMENT**  
**ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE N°2024-56**

Le Maire de la Commune de Lizy-sur-Ourcq,

**Vu** le Code de de la voirie routière et les articles R.141-4 à R.141-10,  
**Vu** les articles L.134-1 à L.134-35 du code des relations entre le public et l'administration,

**Considérant** que la Commune souhaite céder de gré à gré la parcelle AC 165P, rue Gaston Carré,

**Considérant** que cette parcelle fait partie du domaine public communal et qu'il convient préalablement à sa cession de la désaffecter et de la déclasser,

**Considérant** que ladite parcelle cadastrée AC 165P, rue Gaston Carré, ainsi que le bâtiment qui y est implanté, ne seront plus librement accessibles au public et ne seront plus affectés à une mission de service public,

**Considérant** la nécessité de nommer un commissaire enquêteur afin de procéder à l'enquête publique qui permettra ce déclassement,

**Arrête :**

**Article 1 :**

La nomination de Mme Monique DELAFOSSE, architecte honoraire en tant que commissaire enquêteur,

**Article 2 :**

La tenue de l'enquête publique du 16 au 30 septembre 2024 sur les horaires d'ouverture de la mairie où le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations,

**Article 3 :**

Afin de recueillir les informations orales et écrites, le commissaire enquêteur sera présent la mairie de Lizy-sur-Ourcq, le samedi 28 septembre 2024, de 10h à 12h.

**Article 4 :**

Conformément à l'article R.141-5 du code de la voirie routière, le présent arrêté sera publié par la voie d'affiche et éventuellement par tout autre procédé, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci,

Envoyé en préfecture le 22/08/2024

Reçu en préfecture le 22/08/2024

Publié le

ID : 077-217702570-20240821-AM\_2024\_57-AR



**Article 5 :**

Monsieur le Maire de Lizy-sur-Ourcq est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera affiché pendant un mois à la mairie,

**Article 6 :**

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Préfet.

Fait à Lizy-sur-Ourcq,  
Le 21 août 2024

Le Maire,  
Maxence GILLE

A blue circular official stamp of the Mayor of Lizy-sur-Ourcq, with a handwritten signature in blue ink over it. The stamp contains the text 'LIZY-SUR-OURCQ' and 'Seine-et-Marne'.